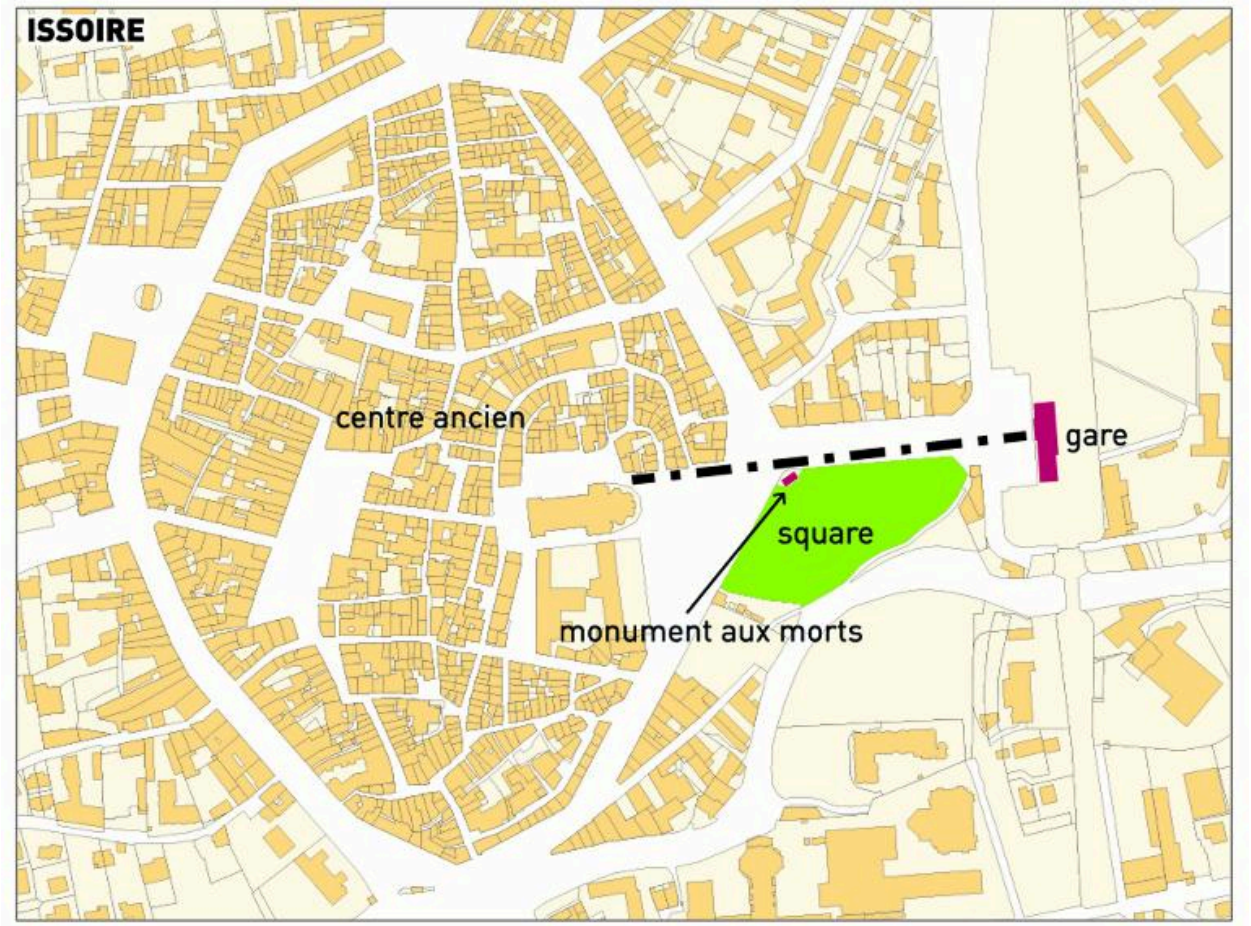

Une combinaison simple et récurrente : la gare, le square (avec monument aux morts) greffé sur la voie de liaison entre gare et centre ancien. Ici le cas d'Issoire. Riom, Moulins, Issoire, et dans une moindre mesure Aurillac et Riom-ès-Montagnes, ont en commun une combinaison « gare – square avec monument aux morts – boulevards – centre ». Trouver le monument aux morts sur le parcours gare – centre reste fréquent : c'est le cas d'autres villes telles Paulhaguet, Clermont-Ferrand, Lapalisse, Saint-Germain-Lembron. Le placer en entrée de ville ou sur la traverse principale, à la vue des personnes de passage, est probant à Dunières, Brioude, Durtol, Ardes. Le situer dans le square attenant à la gare revient à croiser plusieurs arguments : le statut de la gare comme entrée de ville avec celui du square comme espace de prestige et comme salle d'attente en plein air (l'architecte et théoricien anglais Raymond Unwin (1863-1940) le préconisait : « on se rappellera, en étudiant les emplacements des gares, ceux aussi des hôtels de ville et autres édifices publics où il est probable que les usagers seront obligés d'attendre, qu'il y aurait grand avantage à trouver là quelque lieu, fermé ou en plein air, quelque jardin abrité où l'attente se fasse dans la tranquillité et dans un cadre agréable, hors des bruits de la gare et du tumulte des centres d'affaires ». Dans le cas présent, la salle d'attente peut se muer en espace de recueillement.

IVR83_20146300863NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beauparland-Dupuy
© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation